



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

Concours : CAPLP-CAFEP externe et 3^{ème} concours

Section : Économie et gestion

Option : Commerce et vente

Session 2023

Rapport de jury présenté par :

Dominique CATOIR

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury »

PLAN DU RAPPORT

BILAN GÉNÉRAL DES CONCOURS

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

1.1. DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

1.2. FINALITÉS DE L'ÉPREUVE

1.3. LES RÉSULTATS

1.4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1.4.1. Sur la forme

1.4.2. Sur le fond

1.5. OBSERVATIONS DOSSIER PAR DOSSIER

1.5.1. Dossier 1

1.5.2. Dossier 2

1.5.3. Dossier 3

1.6. CONSEILS AUX CANDIDATS

1.6.1. Pour la préparation de l'épreuve

1.6.2. Pendant l'épreuve

2. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

2.1. DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

2.2. FINALITÉS DE L'ÉPREUVE

2.3. LES RÉSULTATS

2.4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.4.1. Sur la forme

2.4.2. Sur le fond

2.5. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE

2.5.1. Partie 1

2.5.2. Partie 2

2.6. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.6.1. Pour la préparation de l'épreuve

2.6.2. Pendant l'épreuve



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. L'ÉPREUVE DE LEÇON

3.1. DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

3.2. RÉSULTATS

3.3. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

3.3.1. L'exposé de 20 minutes

3.3.1.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

3.3.1.2 Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.3.2. L'entretien avec le jury

3.3.2.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

3.3.2.2 Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

3.4.1 La compréhension de l'épreuve

3.4.2. La préparation de l'épreuve

3.4.3. La première partie de l'épreuve

3.4.4. L'échange avec le jury

4. L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1. DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

4.2. RÉSULTATS

4.3. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

4.3.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

4.3.2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats

4.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

5. ANNEXES : EXEMPLES DE SUJETS POUR L'ADMISSION



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN GÉNÉRAL DES CONCOURS

	CAPLP	CAFEP-CAPLP	3 ^{ème} concours Public	3 ^{ème} concours Privé
Postes au concours	141	22	5	5
Candidats inscrits	1213	312	642	169
Candidats présents (aux deux épreuves)	410	102	138	50
Candidats admissibles	215	52	18	16
Moyenne du dernier admissible / 20	7.50	9.50	12	11
Moyenne des candidats admissibles ED / 20	9.85	10.90	13.12	13.81
Moyenne des candidats admissibles EDA / 20	11.44	13.19		
Candidats présents à l'admission	192	50	14	14
Candidats admis	140	22	5	5
Moyenne du dernier admis / 20	9.08	13.08	9.94	12.22
Moyenne des candidats admis Leçon / 20	11.87	15.90	12	13.60
Moyenne des candidats admis Entretien / 20	11.23	15.50	15.80	17
Candidats inscrits sur liste complémentaire	0	2	0	0



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

1.1 DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve porte sur les sciences de gestion, le management, le droit et l'économie. L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations organisationnelles et à proposer des solutions en mobilisant les sciences de gestion ainsi que les prolongements relevant du management des organisations, du droit et de l'économie. Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.2 FINALITÉS DE L'ÉPREUVE

Il est attendu des candidats qu'ils :

- analysent un contexte organisationnel ;
- mesurent les enjeux de la ou des problématiques ;
- maîtrisent les concepts disciplinaires (spécialité, économie, droit et management) ;
- mobilisent les méthodes et outils adaptés ;
- proposent des solutions adaptées au contexte ;
- justifient leurs choix ou propositions voire identifient les limites (selon le contexte) ;
- mobilisent un vocabulaire adapté à la discipline ;
- rédigent en respectant les règles syntaxiques ;
- structurent de manière appropriée le propos.

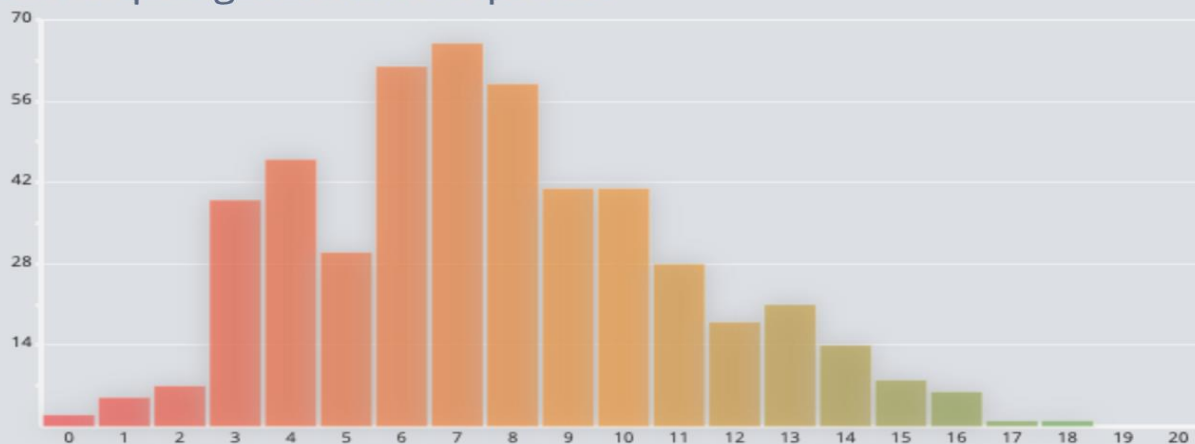


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

1.3 LES RÉSULTATS

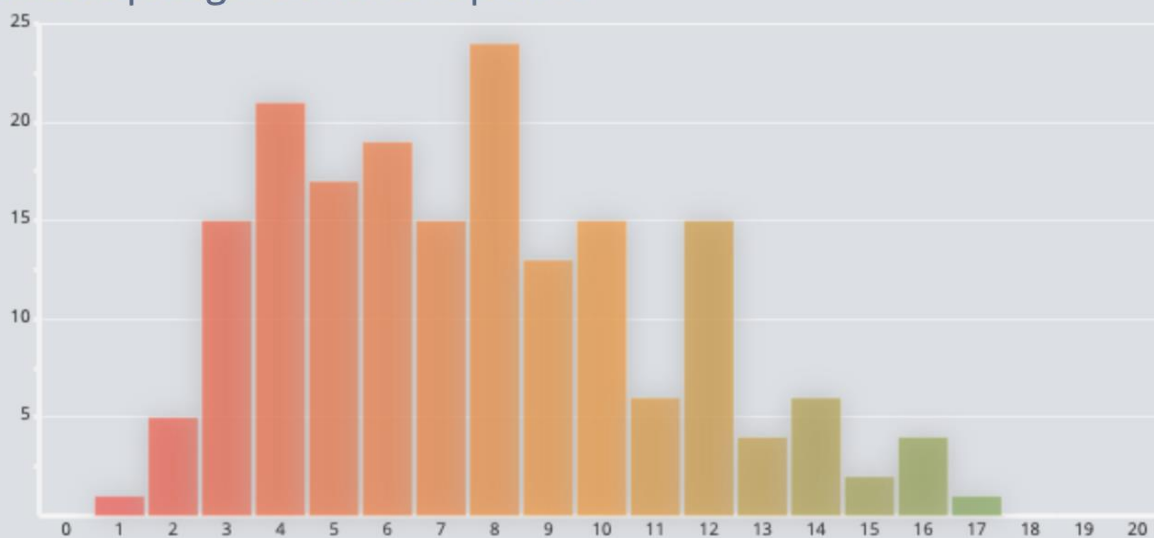
Statistiques générales de l'épreuve



Minimum :	0,50 / 20	Quartile inférieur :	5,65 / 20
Moyenne :	7,94 / 20	Médiane :	7,60 / 20
Maximum :	18,50 / 20	Quartile supérieur :	10,00 / 20
Ecart type :	3,35	Ecart interquartile :	4,35

3ème concours

Statistiques générales de l'épreuve



Minimum :	1,50 / 20	Quartile inférieur :	5,00 / 20
Moyenne :	7,98 / 20	Médiane :	7,90 / 20
Maximum :	17,50 / 20	Quartile supérieur :	10,40 / 20
Ecart type :	3,50	Ecart interquartile :	5,40



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

1.4 OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1.4.1 Sur la forme

➤ *Les points positifs*

- La présentation des copies est satisfaisante dans l'ensemble ;
- Certains candidats ont eu le souci de faire apparaître une présentation bien structurée (introduction au sujet et dossiers) et une présentation rédactionnelle lisible (copie aérée et écriture lisible) ;
- De très belles écritures sont remarquées et facilitent la lecture ;
- Dans l'ensemble les candidats structurent leurs propos dans les questions nécessitant un tableau comme pour un diagnostic du type FFMO.

➤ *Les points d'amélioration*

- L'orthographe reste un point à améliorer dans beaucoup de copies ;
- Le détail des calculs n'apparaît pas systématiquement ;
- La numérotation des questions est parfois oubliée ;
- L'expression est parfois familière, voire journalistique ;
- Une mauvaise gestion du temps est parfois constatée, de nombreux candidats semblent avoir investi trop de temps dans l'analyse de marché ;
- Lorsqu'ils sont proposés par les candidats, les tableaux sont à dessiner entièrement et avec une règle.

1.4.2 Sur le fond

➤ *Les points positifs*

- Le diagnostic interne et externe a été correctement traité et démontre une bonne connaissance de certains outils d'analyse ;
- Un soin particulier est souvent apporté au 1er dossier.

➤ *Les points d'amélioration*

- Les éléments du diagnostic font apparaître des confusions entre ce qui relève de l'analyse interne et de l'analyse externe ;
- Les concepts disciplinaires sont à revoir ou approfondir ;
- Certaines consignes ne sont pas comprises ce qui entraîne des réponses hors sujet ;
- Les réponses sont souvent incomplètes (RGPD / RSE) ;
- Beaucoup de réponses ne sont pas justifiées et les idées ne sont pas toujours abouties ;
- Manque de vocabulaire disciplinaire ;
- Les candidats oublient souvent de définir les notions clés contenues dans les questions ;
- La plupart des candidats se limitent à la paraphrase des annexes sans recontextualiser l'entreprise Brieuc ;
- Certains candidats citent des auteurs ou concepts sans faire de lien avec le contexte.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.5 OBSERVATIONS DOSSIER PAR DOSSIER

1.5.1 : DOSSIER 1

Question 1.1

Dans l'ensemble, l'analyse est correctement menée et plutôt complète.

L'analyse est sous forme de matrice pour la plupart des candidats.

Les candidats ont tendance à recopier les éléments des documents fournis dans le sujet, au lieu de les analyser.

Question 1.2

La RSE n'est pas toujours définie ce qui ne permet pas d'évaluer correctement la connaissance du candidat. Les 3 piliers sont méconnus.

Les réponses ne sont pas illustrées et catégorisées selon les 3 piliers.

Question 1.3

Les ressources et compétences sont très peu exploitées.

Certains candidats ont traité cette question en 1.1 dans le diagnostic (hors sujet).

Pas de distinction entre les types de ressources, pas de classification. De nombreux candidats paraphrasent les annexes sans analyse ni mise en perspective.

Question 1.4

Les choix opérés sont plus ou moins identifiés mais la conclusion manque d'analyse et d'ouverture.

Les réponses ne prennent pas toujours appui sur l'ensemble des analyses précédentes.

1.5.2 DOSSIER 2

Question 2.1

La note ne respecte pas les parties suggérées par la question, de ce fait, il manque des éléments.

La forme de note est globalement respectée. **Attention à conserver l'anonymat lors de la rédaction et la signature de la note. La rupture d'anonymat invalide l'épreuve pour le candidat.**

Manque d'exhaustivité dans les intérêts proposés.

Question 2.2

Le cahier des charges ne suit aucune méthodologie.

Pour le rendre exhaustif, il aurait fallu utiliser par exemple la méthode du QQQQCCP par exemple.

Question 2.3

Les qualités marketing de la marque ne sont pas connues. Peu de candidats citent les éléments attendus. Ils ne démontrent pas une maîtrise des savoirs disciplinaires pourtant indispensable.

Question 2.4

Les qualités juridiques de la marque ne sont pas connues.

De manière générale, les candidats citent l'INPI sans toutefois donner les conditions préalables à respecter.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Question 2.5

Les outils sont souvent présentés et pertinents mais les éléments de la stratégie, à savoir les objectifs et la cible, sont souvent manquants ou trop partiels.

1.5.3 DOSSIER 3

Question 3.1

Dans l'ensemble les calculs sont maîtrisés bien que l'on constate de nombreuses erreurs. La logique du raisonnement est respectée.

La réponse est souvent partielle et sans le détail des calculs apparent.

Question 3.2

Les intérêts à participer au salon sont plutôt pertinents mais rares sont les candidats qui en dressent une liste complète.

Question 3.3

Les réponses sont souvent limitées à la simple présentation des règles de forme de l'emailing sans proposer une méthodologie.

Question 3.4

Les calculs de cette question ne sont pas maîtrisés dans l'ensemble ou inachevés.

Question 3.5

Cette question a souvent été traitée comme un état des lieux plus que comme une analyse. Il manque des projections, axes d'amélioration, pour la stratégie future de l'organisation.

1.6 CONSEILS AUX CANDIDATS

1.6.1 Pour la préparation de l'épreuve

Il faut :

- Apporter une attention particulière à l'apprentissage des concepts disciplinaires pour avoir de la matière afin de pouvoir étayer la copie. ;
- Maîtriser les concepts souvent trop limités ;
- Savoir exploiter des données commerciales et réaliser les calculs inhérents.
- S'entraîner en temps réel ;
- Prendre connaissance des concepts disciplinaires de spécialité du concours, de CEJM et des outils et méthodes utilisés en économie-gestion.

1.6.2 Pendant l'épreuve

- Ne pas hésiter à proposer des ouvertures en termes de stratégie par exemple dans les conclusions ;
- Bien lire l'ensemble des questions pour ne pas répondre à une question dans une autre. (1.1 / 1.3) ;
- Bien lire les consignes pour ne pas risquer de passer à côté d'un plan déjà donné (note question 2.1) ;
- Apporter le même soin à tous les dossiers ;



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

- Attention à ne pas signer de son nom (ici, la note interne) générant de fait une rupture d'anonymat ;
- Lire davantage les questions pour apporter une réponse complète et précise ;
- S'efforcer de convaincre de ses idées en les développant et en les prouvant, et ne pas se contenter de les énoncer rapidement ;
- Présenter la démarche entreprise dans l'exploitation des données chiffrées ;
- Gérer son temps pour aborder toutes les questions ;
- Garder un temps de relecture ;
- Privilégier l'utilisation des tableaux dans les parties chiffrées ;
- Transformer les données chiffrées des documents fournis en taux d'évolution, parts en pourcentage.... C'est plus parlant et cela facilite l'analyse à rédiger ;
- Aérer la copie, soigner l'écriture et veiller à la propreté ;
- La clarté de l'expression (style et orthographe, explications) est essentielle pour un futur enseignant qui transmettra des consignes à ses élèves.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

2.1 DEFINITION DE L'ÉPREUVE

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve porte sur l'enseignement professionnel dans l'option choisie. Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni par le jury. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2.2 FINALITÉS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à se projeter dans une posture enseignante à travers la conception et l'organisation réfléchies d'une séquence d'enseignement autour d'une thématique et d'un contexte de classe donné (en particulier, le niveau de classe est indiqué). **Il s'agit d'une épreuve de didactique.**

Pour concevoir cette séquence, le candidat se voit proposer un corpus thématique composé de documents variés (extrait de référentiel, documents d'entreprise, articles, textes scientifiques, techniques, etc.) qu'il peut mobiliser, en complément de ses connaissances personnelles. Le candidat dispose de toute latitude pour utiliser tout ou partie de ces ressources sur lesquelles il doit porter une analyse critique en justifiant son recours partiel ou total (ou son absence de recours) à chacune d'entre elles.

L'épreuve disciplinaire appliquée permet au candidat de démontrer qu'il :

- maîtrise la didactique, les connaissances, les outils et les démarches adaptés à l'enseignement de la spécialité ;
- est en capacité de mettre ces connaissances, outils et démarches en perspective dans le cadre de la conception d'une séquence d'enseignement en précisant :
 - le contexte de cette séquence,



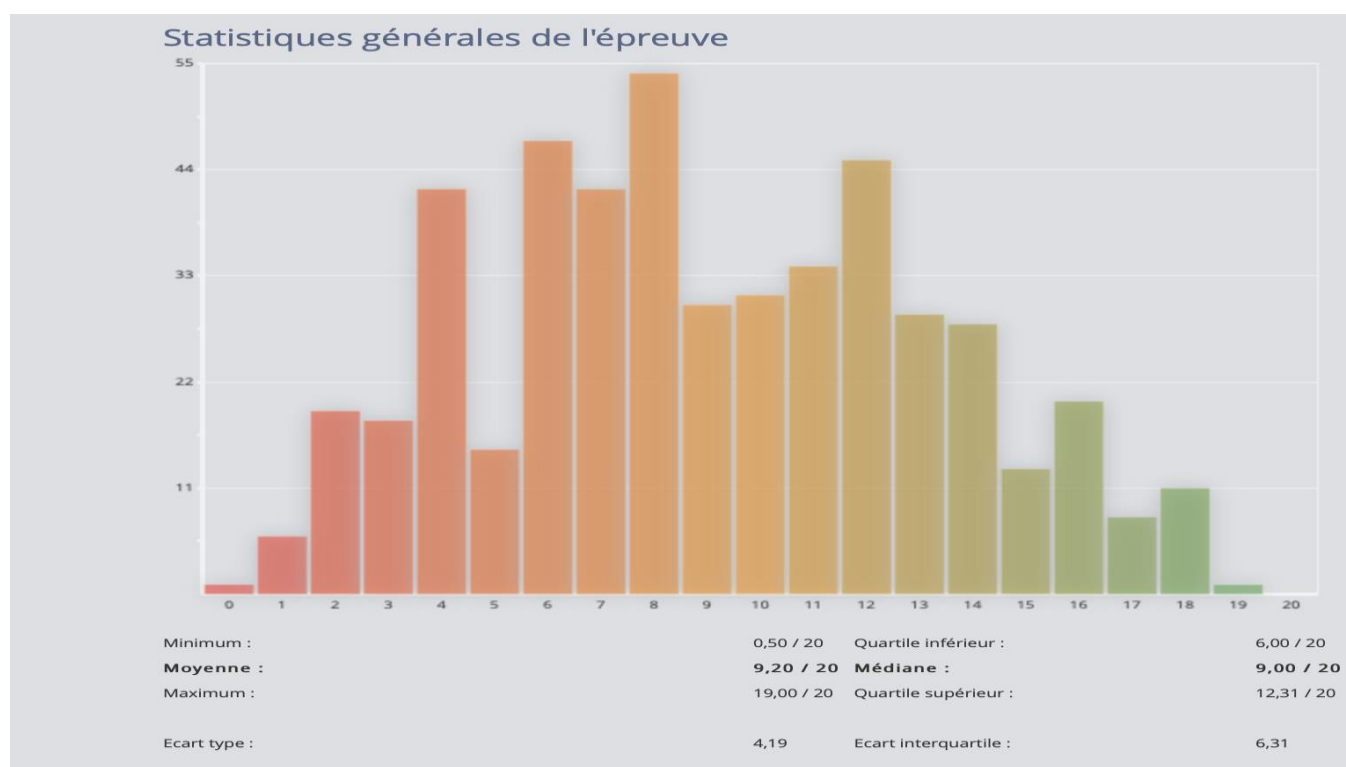
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

- les objectifs d'apprentissage,
- le déroulement de la séquence,
- les activités proposées aux apprenants et les modalités d'évaluation ;
- dispose des capacités attendues en matière d'exploitation d'une documentation ;
- fait preuve de capacités d'analyse réflexive pour argumenter et justifier ses choix didactiques ;
- présente une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

2.3 RÉSULTATS

CAPLP externe et CAFEP / CAPLP



2.4 OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.4.1 Sur la forme

- Les points positifs

Les meilleurs candidats font preuve d'efficacité rédactionnelle, en mobilisant un vocabulaire adapté à la discipline et au public visé.

Les copies sont plutôt bien présentées, claires, lisibles, rédigées et structurées dans le respect des règles de présentation (écriture, énumération avec des tirets, soulignement, titres, sous-titres...).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La présentation des séances et des séquences sous forme de tableaux permet une lecture plus aisée ainsi qu'une présentation plus structurée.

- Les points d'amélioration

Certaines copies restent cependant très en deçà de ce que le jury est en droit d'attendre pour un concours : manque de soin, écriture parfois illisible, ratures, traits de tableau à la main, fautes d'orthographe et de syntaxe.

D'autres candidats varient de façon récurrente le sens de lecture de la copie (horizontale, verticale) compliquant la lecture des copies numérisées.

Les marges ne sont également pas respectées. Des informations sont donc coupées lors de la numérisation.

Une attention toute particulière doit également être portée sur la pagination afin d'éviter de nombreuses pages blanches.

2.4.2 Sur le fond

- Les points positifs

Les attendus de l'épreuve sont mieux maîtrisés et appréhendés pour cette session 2023 ; ils sont globalement compris par les candidats.

Les séquences proposées sont en lien avec le référentiel de certification du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente

De nombreuses copies présentées sous la forme de fiches pédagogiques comportant les activités, objectifs, ressources, ... attestent d'une préparation spécifique et de qualité.

Les meilleures copies présentent un socle de connaissances solides, une séquence cohérente avec une exploitation pertinente du corpus.

Les deux parties (la partie didactique et la partie « analyse réflexive ») ont bien été distinguées.

- Les points d'amélioration

Le contexte professionnel (entreprise ou type d'entreprise servant de support à la séquence) et le contexte scolaire (projet d'établissement, dispositifs, classe, baccalauréat, option...) proposés dans le sujet ne sont pas toujours exploités dans la séquence

Les concepts disciplinaires ne sont pas assez développés et exploités ce qui empêche la réelle évaluation de leur maîtrise.

La délimitation des champs disciplinaires didactiques et pédagogiques est parfois confuse et entraîne bien souvent un écrit hors sujet.

Certains candidats confondent compétences et objectifs. La progressivité des objectifs n'est pas toujours pertinente.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des candidats entrent parfois par les savoirs ou les résultats attendus et non par la méta-compétence et les compétences du référentiel. L'ensemble est dans ce cas parfois confus voire très confus.

Les évaluations et dispositifs transversaux ont parfois été oubliés ou évoqués de façon superficielle.

La pédagogie des lycées professionnels ainsi que le profil des apprenants sont méconnus de la part de certains candidats qui présentent un cours très magistral

Il est à regretter cependant dans certaines copies un formatage des réponses avec des propositions stéréotypées qui pourraient s'appliquer à n'importe quelle thématique.

2.5 OBSERVATION PARTIE PAR PARTIE

2.5.1 partie 1 : Organisation et conception de la séquence pédagogique

Certains candidats ont montré une approche approfondie tant sur le plan didactique que pédagogique.

- Les points positifs

Les meilleures copies présentent les deux enjeux de formation de la séquence à savoir :

- l'acquisition de compétences professionnelles relevant du groupe 2 "Suivre les ventes" ;
- l'intégration de la démarche école-entreprise.

La construction de la séquence pédagogique se situe dans un contexte professionnel et les séances sont articulées par rapport aux compétences et objectifs visés avec des mises en situation maîtrisées et une taxonomie pertinente.

Les candidats ont fait l'effort de didactiser les ressources.

Les modalités d'évaluation sont explicitées, avec une progressivité dans certaines copies. Quelques candidats ont su proposer des méthodes d'évaluation pertinentes, à travers l'usage du numérique.

Les concepts disciplinaires et les dispositifs transversaux sont bien intégrés dans la séquence.

- Les points d'amélioration

Le contexte professionnel est parfois inexistant, trop vague (commerce indépendant isolé pour le sujet 2023) ou ne correspond pas aux champs de compétences (exemple : boulangerie). Il est primordial de compléter le contexte professionnel avec une ou plusieurs mises en situations professionnelles dans les séances.

Le dispositif CLEE est une notion à maîtriser. Dans le sujet 2023, elle constituait une base sérieuse de contextualisation professionnelle et de mise en situation



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le nombre de séances proposées ainsi que la durée indicative (qui relève plus de la pédagogie) doivent être réalistes et pertinents au regard du sujet, du thème, des compétences, des objectifs visés et du profil des apprenants en lycée professionnel.

Les notions de compétences et objectifs sont trop souvent confondues.

Les disciplines d'enseignement général et dispositifs transversaux ne sont pas du tout intégrés dans certaines copies ou peu et mal intégrés dans d'autres ou font l'objet d'erreurs (PFMP et E31 et E2 sont souvent cités).

Les concepts disciplinaires sont souvent insuffisamment employés ou explicités.

Peu d'activités sont proposées pour définir ou appréhender certains concepts complexes tels que la satisfaction client, le RGPD, la E réputation etc...

Dans certaines copies, les activités d'apprentissage sont limitées, inexistantes, inadaptées aux compétences visées ou trop nombreuses au regard de la durée de la séance et certains dispositifs peu réalistes (exemple : "toute une classe réalise l'enquête dans le magasin").

Certains documents proposés ne sont pas choisis en fonction des objectifs de formation ou sont paraphrasés et n'apportent aucune réelle valeur ajoutée de la part du candidat.

Peu de candidats pensent à retravailler les documents pour les rendre accessibles aux élèves et optimiser leur exploitation.

L'évaluation par compétences et donc par profils d'apprenants doit être maîtrisée.

2.5.2 Partie 2 : Analyse réflexive et explicitation de la démarche didactique

- Les points positifs

La didactisation des ressources est un point fort de nombreuses copies

Certains candidats font preuve d'une réelle pertinence dans la démarche didactique en cohérence avec les choix opérés et l'organisation de la séquence pédagogique.

Le profil des apprenants en lycée professionnel est, pour certains, bien appréhendé.

- Les points d'amélioration

L'analyse de la séquence a souvent été négligée par les candidats.

Dans de nombreuses copies, l'analyse de la séquence proposée est plus de nature descriptive qu'analytique.

Certains candidats se contentent de justifier leurs choix didactiques... Or il est indispensable de prendre le temps de mettre en discussion la transposition didactique.

Les meilleures copies sont celles qui ont apporté des éléments nouveaux et une véritable prise de recul sur leur propre production en mettant en évidence les éléments non traités de leur séquence.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2.6 CONSEILS AUX CANDIDATS

- Pour la préparation de l'épreuve

S'approprier le référentiel.

Prendre connaissance des spécificités en LP : mise en situation professionnelle, mission opérationnelle, profils d'apprentissage des apprenants.

S'informer sur la transformation de la voie professionnelle (co-enseignement, chef d'œuvre, disciplines et dispositifs transversaux) afin de s'en servir comme points d'appui.

S'exercer sur les sujets existants pour s'entraîner sur la didactisation des ressources et être en mesure de gérer son temps.

S'informer sur les modes d'évaluation en lycées professionnels et plus particulièrement l'évaluation par compétence.

Pour les candidats sans expérience d'enseignement, il est conseillé de rencontrer des enseignants afin de proposer une séquence d'enseignement réaliste et adaptée au public cible.

- Pendant l'épreuve

Sur la forme

Soigner la présentation de la copie (lisibilité, couleur, aération, soulignement, tableaux) et l'expression écrite. Ce sont des qualités attendues d'un futur enseignant.

Distinguer les deux parties de l'épreuve.

Gérer son temps afin de ne pas négliger la partie 2.

Sur le fond

En guise d'introduction, il sera apprécié de rappeler le thème du sujet, le niveau visé, de présenter les enjeux de formation de la séquence et d'établir explicitement un lien si le candidat identifie plusieurs types d'enjeux.

Penser à utiliser des verbes d'actions dans ses activités (taxonomie pertinente pour identifier différents niveaux de construction et d'acquisition des compétences).

Respecter la contextualisation proposée dans le sujet.

Privilégier la mise en œuvre de situations d'apprentissage professionnalisantes incluant des activités scénarisées.

Concevoir et organiser une séquence basée sur les compétences professionnelles à acquérir et non les savoirs associés.

Veiller à l'articulation et la progressivité des séances.

Proposer un mode d'évaluation incluant l'évaluation par compétences.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Recourir au numérique est pertinent à condition que cela apporte une réelle plus-value à la séquence et au développement des compétences des élèves.

Utiliser les concepts et notions disciplinaires y compris transversaux dans la transposition didactique

Exploiter le dossier documentaire de façon adaptée aux apprenants.

Structurer l'analyse réflexive.

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LEÇON

3.1 DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

- Durée de préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 40 minutes maximum)
- Coefficient : 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques.

Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

3.2 LES RÉSULTATS

Concours	Admissibles	Présents	Moyenne présents / 20	Moyenne des admis / 20	Écart-type
CAPLP	215	192	10.22	11.87	3.56
CAFEP	52	50	12.33	15.91	1.86
3 ^{ème} concours Public	18	14	7	12	4.57
3 ^{ème} concours Privé	16	14	9.29	13.60	4.13



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Ventilation des notes

Concours	<5	>=5 <8	>=8 <10	>=10 <12	>=12 <15	>=15	AN
CAPLP	15	44	33	19	49	31	1
CAFEP	1	11	3	4	11	20	0
3 ^{ème} concours public	5	4	2		1	2	0
3 ^{ème} concours privé	1	5	2	3	1	2	0

3.3 OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

3.3.1 L'exposé de 20 minutes

3.3.1.1 Les principaux éléments appréciés par le jury

Appréciations sur le fond :

- Contextualisation : Pour les candidats en réussite, le contexte scolaire (projet d'établissement, caractéristiques de la classe, proximité géographique...) est globalement bien intégré, les pistes les plus pertinentes ont été exploitées pour bâtir une séance en lien avec le niveau des élèves et les objectifs énoncés. Les candidats ne se sont pas contentés de relire les points essentiels du sujet, ils ont réellement intégré ces éléments dans leur démarche de conception et d'animation de séance.
- Didactisation et réflexion pédagogique : Les meilleurs candidats sont parvenus à présenter une séance d'enseignement placée dans une progression logique, avec un respect des objectifs énoncés. Les éléments de la culture numérique sont intégrés à bon escient. Les activités proposées sont particulièrement adaptées aux élèves (formation et niveau). La plupart des candidats explicite les enjeux didactiques de manière correcte et le plus souvent font le lien entre les compétences visées et les activités proposées. Dans ce cas, les choix pédagogiques sont motivés et argumentés, les propositions et choix présentés globalement cohérents et réalistes. Le jury a apprécié la capacité du candidat à s'immerger dans sa classe (rituels d'entrée, prérequis, objectifs de la séance, gestion).
- Échange avec le jury : les meilleurs candidats sont à l'écoute, capable de remettre en cause leur exposé et de proposer d'autres solutions pertinentes pendant la phase d'entretien. Lorsqu'ils prennent du recul, ils peuvent plus facilement analyser leurs choix et se corriger le cas échéant.
- Activités proposées : les candidats en réussite proposent des activités pertinentes en phase avec le profil des élèves de filières professionnelles. Les attendus du



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Baccalauréat Professionnel Métiers du commerce et de la vente option A et B sont généralement maîtrisés.

- Supports des candidats : les meilleurs candidats proposent des supports pertinents et diversifiés en prenant en compte dans leur proposition, les éléments du contexte présentés dans le sujet, ainsi que le public visé.

Appréciations sur la forme :

- Les candidats ont bien respecté les 20 minutes réglementaires pour présenter leur proposition. Peu de candidats ont dû être arrêtés par le jury.
- La prestation orale des candidats est satisfaisante : structure, clarté et argumentation au niveau attendu. Certains candidats ont eu le souci de faire apparaître un plan bien structuré de leur oral et une présentation lisible des documents en version papier et/ou numérique (diaporama pour certains et fiche deséance sur traitement de texte). Les candidats en réussite se sont évertués à présenter des supports clairs et précis annonçant le plan, les intentions pédagogiques... On constate un effort dans l'orthographe et la syntaxe des documents présentés. L'utilisation de l'ordinateur portable donne une structure et une professionnalisation à l'exposé : le choix d'un support informatisé est apprécié par le jury lorsqu'il est adapté à la situation et maîtrisé.
- On remarque de réelles qualités de communication avec une bonne maîtrise pour la majorité des candidats.
- La tenue et la posture professionnelle adoptées sont celles d'un futur enseignant.

3.3.1.2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats

Appréciations sur le fond :

Contextualisation :

- Les éléments de contexte sont parfois mal exploités et leur analyse trop souvent superficielle : il n'est pas tenu compte de la diversité des élèves et les adaptations pédagogiques proposées ne correspondent pas au public visé.
- De même, le jury a pu constater des leçons présentées sans adéquation avec les moyens matériels disponibles dans l'établissement présenté dans le sujet ou avec le profil de la classe.

Didactisation et démarche pédagogique :

- La présentation d'une succession d'activités issues de différents manuels scolaires ne peut être considérée comme une véritable réflexion pédagogique et didactique.
- Certains candidats ne font pas la différence entre les savoirs et les compétences à acquérir. Les enjeux didactiques sont parfois trop peu présents. L'explicitation de ces derniers au regard des contenus notionnels à transmettre est à renforcer.
- On note des confusions entre séquence et séance ainsi qu'un manque patent de connaissances de la voie professionnelle.
- Trop de candidats ne vont pas jusqu'à la présentation détaillée de la séance.
- Certains maîtrisent les attendus pédagogiques et didactiques de la discipline mais ne sont pas toujours en capacité de les réinvestir de façon adaptée et pertinente. Le lexique



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

professionnel reste imprécis ou tout simplement, absent. Par exemple, les termes « formatif », « sommatif », « inductif », « spiralaire » doivent être utilisés à bon escient et dans un contexte adapté.

- Les concepts disciplinaires ne sont que partiellement maîtrisés. D'autres candidats présentent des lacunes sur la connaissance des référentiels ou l'organisation des épreuves certificatives.
- Les prérequis ne sont pas suffisamment réfléchis : les candidats citent des notions mais ne précisent pas comment elles vont être travaillées avec les élèves

Activités proposées :

- Certains candidats consacrent plus de temps au contexte plutôt qu'à l'explicitation des activités.
- Le jury fait également le constat de candidats qui proposent une séance désorganisée sans objectif pertinent ou lien probant avec la/les compétence(s) à acquérir.
- Certains candidats n'ont pas su proposer des activités pertinentes et suffisamment engageantes pour l'élève (activités limitées à compléter des tableaux, des annexes...)
- Quelques exposés se sont avérés hors sujet : consignes et extrait du référentiel proposés mal interprétés.
- Parfois, les activités manquent de réalisme tant dans les contenus que dans les durées proposées mais également au regard du public visé, des objectifs, des ressources, et des contraintes suggérées dans le contexte.
- Certains candidats listent une série d'applications numériques ou de logiciels informatiques sans en appréhender l'utilité et la capacité des apprenants à s'approprier ces outils. Le lien avec l'entreprise ou le partenaire économique est souvent totalement absent de la proposition.

Supports des candidats :

- Les candidats les plus en difficulté n'ont pas présenté de ressources ni de supports «élève». L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et ne doit pas se résumer à un vague descriptif d'une intention de faire.

Évaluation :

- Les propositions d'évaluation ne sont pas suffisamment explicites. Elles sont soit abordées uniquement sur un plan théorique (listes des différentes évaluations, sans explicitation) soit imprécises (manque de réels critères d'évaluation).
- Les propositions d'évaluation ne sont pas abordées par compétences et restent souvent trop superficielles avec un manque d'analyse réflexive.

Appréciations sur la forme :

- Le recours à un déroulé standardisé, non exploité à bon escient, pénalise la prestation. Les supports préconstruits, utilisant une trame détaillée, alourdissent la présentation et ne permettent pas au candidat de rentrer rapidement dans le sujet et de démontrer qu'il est en capacité de concevoir une séance adaptée au contexte proposé. Ces supports sont à proscrire.
- Les candidats doivent bien gérer leur temps pour profiter de leurs 20 minutes sans aller au-delà de ce temps imparti.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- On note certains exposés non structurés, ce qui peut impliquer un manque de cohérence dans les propos.
- Certains supports manquent de professionnalisme et de didactisation ; la formulation des consignes données aux élèves pourrait être améliorée.

3.3.2. L'entretien avec le jury

3.3.2.1. Les principaux éléments **appréciés** par le jury

Appréciations sur le fond :

- Certains candidats maîtrisent très bien les enjeux didactiques et proposent des activités variées et pertinentes.
- Dans l'ensemble, les candidats sont à l'écoute et ouverts à une remise en question de leur travail et démontrent une capacité réflexive. Si elle est pertinente, la prise de recul du candidat sur ses propres choix est toujours valorisée.
- Des candidats à l'écoute, capables de remettre en cause leur proposition, ont pu proposer d'autres solutions pertinentes pendant la phase d'entretien, notamment en se recentrant sur la demande initiale : la présentation d'une séance.

Appréciations sur la forme :

- Dans les 40 minutes de l'entretien, certains candidats ont su se démarquer par leur dynamisme, leur écoute et leur capacité à entrer dans un réel échange

3.2.2.2. Les principales **difficultés rencontrées** par les candidats

Appréciations sur le fond :

L'entretien avec le jury confirme que :

- Certains candidats présentent des lacunes importantes sur la connaissance des référentiels ou l'organisation des épreuves certificatives.
- La terminologie pédagogique est souvent évoquée mais sa signification reste floue lorsque le jury demande des précisions. Certains candidats devraient argumenter de manière plus pertinente leurs choix pédagogiques.

Appréciations sur la forme :

- On déplore un manque de dynamisme chez certains candidats ce qui ne permet pas d'apprécier une réelle motivation à l'exercice du métier.
- Les candidats doivent veiller à adapter leur communication non verbale et à s'inscrire dans une démarche réflexive positive. L'attitude et la posture de certains candidats sont très éloignées des attendus du métier.
- Les candidats doivent veiller à maîtriser les règles de grammaire et d'orthographe.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3.4 CONSEILS AUX CANDIDATS

3.4.1: La compréhension de l'épreuve

Les candidats sont invités à :

S'acculturer aux enjeux et spécificités de la voie professionnelle :

- Améliorer leur connaissance des référentiels et des différentes formations proposées en lycée professionnel.
- S'approprier les référentiels de tous les niveaux (Baccalauréat Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente Option A et option B ; Baccalauréat Professionnel Métiers de l'accueil ; CAP Equipier Polyvalent du Commerce)
- Prendre en compte le profil des élèves ainsi que le contexte de l'établissement dans la préparation de la séance.
- Connaître les innovations pédagogiques de la transformation de la voie professionnelle : chef d'œuvre, co intervention, accompagnement renforcé...
- Connaître les modalités pédagogiques : évaluation par compétences, progression spiralaire, groupe à effectif réduit...
- Réaliser des périodes d'immersion en lycée professionnel.
- Faire preuve de créativité en proposant des activités plus proches de la réalité professionnelle.

Respecter les modalités de l'épreuve (20 min)

- Cerner précisément la compétence à traiter dans la problématique annoncée par le sujet pour éviter l'écueil du hors-sujet ou d'un traitement parcellaire de la question posée. Ne développer que les activités en lien avec la compétence présentée dans le sujet.
- Respecter les points de cadrage imposés par l'épreuve (objectifs, place dans la progression, déroulement et démarche, activités proposées...).
- Utiliser pleinement les 20 minutes et axer l'exposé sur la séance qui doit être développée (présenter une séance et non une séquence).
- Annoncer le plan de sa présentation.
- Mettre en évidence la démarche didactique et pédagogique envisagée pour la séance : démontrer la pertinence du cheminement pour accompagner l'élève vers l'acquisition de la compétence.
- Expliciter le parcours d'apprentissage de l'élève.
- Mettre en corrélation les outils, supports, ressources à utiliser avec les objectifs à atteindre et en justifier l'exploitation.
- Justifier la mise en œuvre opérationnelle avec la mise en activité des élèves.
- Détailler l'action de l'enseignant au cours de la séance.
- Considérer explicitement le contexte original du sujet :
 - Repérer et prendre appui sur les éléments donnés dans le contexte pour élaborer la séance.
 - Exploiter le contexte donné dans ses différentes caractéristiques pour justifier les choix opérés et propositions présentées.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Élaborer des supports pertinents :
 - Les supports élèves doivent être clairement matérialisés et présentés au jury. Le candidat doit apporter un soin particulier aux documents, supports d'évaluation réalisés.
 - La stratégie et les critères d'évaluation doivent être explicités.
- Justifier la pertinence de l'utilisation des outils numériques :
 - Recourir aux outils numériques avec une réflexion préalable dans un intérêt pédagogique et la recherche d'une plus-value dans les apprentissages.
 - Maîtriser les notions de RGPD, protection des données personnelles, compétences PIX lorsqu'on propose des activités incluant des applications numériques.

3.4.2 La préparation de l'épreuve

Le candidat doit :

- S'entraîner aux 2 parties de l'épreuve et dans la mesure du possible sur des contextes réels.
- Prendre connaissance du rapport du jury.

Le jury appréciera que le candidat soit préparé à l'utilisation de l'outil informatique lors de l'exposé.

Les candidats doivent avoir connaissance :

- de l'obligation de remettre en fin d'épreuve l'ensemble de leurs brouillons ainsi que le sujet sur lequel il a composé.
- de la nécessité de se munir d'un appareil horloger non connecté (montre, réveil,) car la salle est potentiellement non équipée de pendule.

3.4.3. La première partie de l'épreuve

- Se prémunir d'une prestation hors sujet ou formatée
 - Identifier précisément la compétence à traiter et présenter une séance : la durée de la séance est à l'appréciation du candidat.
 - Présenter une intention didactique et pédagogique et non un cours magistral. Être concret : présenter les supports, expliquer le rôle de l'enseignant dans la classe pendant la séance, expliquer ce que l'on attend des élèves par rapport à l'activité proposée.
 - Veiller à personnaliser la présentation : l'utilisation de trame pré définie conduit à une standardisation de la présentation du candidat.
 - L'usage des manuels scolaires doit se faire de manière raisonnée et en veillant à ce que leur utilisation s'inscrive dans une démarche pédagogique. Faire preuve de créativité dans les propositions de conception de séance et ne pas faire de plagiat de supports apportés, généralement inadaptés à la mise en situation proposée.
- Maîtriser le vocabulaire
 - Lors de l'utilisation de terminologie, de concepts didactiques, démontrer la maîtrise réelle des exploitations et significations pédagogiques.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Prendre garde aux transpositions didactiques, pédagogiques, de lexique... de l'enseignement en STMG vers le lycée professionnel (TD, exercice).
- Utiliser un vocabulaire professionnel et adapté en lien avec la compétence traitée dans la séance.
- Veiller à adopter une tenue professionnelle adaptée.
- Intégrer les outils numériques de manière pertinente : l'appel aux ressources et usages du numérique dans les activités proposées aux élèves doit être justifié et adapté. Le candidat doit identifier les points de la séance pédagogique pour lesquels l'usage du numérique apportera une réelle plus-value aux apprentissages des élèves.
- Se saisir du contexte original de chaque sujet pour apporter du sens, des liens avec la proposition de séance.
- S'emparer des éléments concernant les autres formations présentes dans l'établissement qui leur offrent des opportunités de projets. Prendre en compte le contexte local (lycée situé dans une ZAE, une zone rurale...), le profil des élèves, le contexte spécifique (hétérogénéité, décrochage, dyslexie, déficit visuel et/ou auditif, présence d'un AESH...). Bien prendre en compte le niveau de la classe afin de bien adapter la proposition pédagogique.
- Connaître le fonctionnement d'un EPLE
- Le principe et le contenu de l'évaluation certificative doivent rigoureusement être maîtrisés.
- Bien comprendre les enjeux de l'évaluation par compétence.
- Avoir une bonne connaissance de la voie professionnelle : co-intervention, le chef d'œuvre, pédagogie professionnalisante...
- Exploiter les Périodes de Formation en Milieu Professionnel : l'ancrage de la séance avec les PFMP passées ou futures est un élément qui doit être mis en avant.
- Choisir d'optimiser la présentation avec l'utilisation de l'ordinateur : dans certains cas, l'utilisation d'un ordinateur pour présenter les travaux ne facilite pas la communication. Le candidat est souvent perpendiculaire au jury pour lire son écran. L'écran souvent petit, ne permet pas une bonne visibilité... Dans d'autres cas, lorsqu'il est bien exploité, il permet une meilleure visibilité de la démarche suivie et une présentation plus professionnelle des supports proposés.
- Soigner l'orthographe et la syntaxe dans les supports présentés.
- Ne pas perdre de temps, en revenant, en début de présentation, sur le parcours professionnel et personnel (réservé à l'épreuve d'entretien).

3.4.4 L'échange avec le jury

Le candidat veillera à :

- Adopter une posture d'enseignant : maîtriser le vocabulaire professionnel, veiller à l'expression orale et proposer une communication non verbale adaptée.
- Adopter une posture d'échange et être à l'écoute du questionnement du jury. Lors de l'échange, plus qu'une réponse exacte instantanée, le jury apprécie la capacité à argumenter, à expliquer et justifier une démarche ou un point de vue. Le candidat doit être capable de proposer une analyse réflexive et de remettre en perspective ses propositions : le candidat doit prendre du recul sur les choix qui l'ont conduit à construire sa démarche pédagogique et aussi, sur son expérience professionnelle.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- De démontrer sa faculté d'adaptation et sa volonté de tenter de sortir de ses pratiques habituelles pour se projeter dans de nouvelles pratiques et situations, proposer des remédiations pour échanger sereinement avec le jury.
- Gérer le stress : Les candidats doivent apprendre à gérer leurs émotions. Les remarques personnelles (expériences passées et situations familiales) sont parfois amenées maladroitement pour justifier une prise de position.

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1 DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

- Durée : 35 minutes
- Coefficient 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement comprend une rubrique prévue à cet effet.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

4.2 RÉSULTATS

Concours	Admissibles	Présents	Moyenne présents /20	Moyenne des admis / 20	Écart-type
CAPLP	215	192	12.82	14.23	4.01
CAFEP	52	50	13.80	15.5	2.88
3 ^{ème} Concours public	18	14	10.15	18.80	2.72
3 ^{ème} Concours Privé	16	14	14.22	17	1.90

Ventilation des notes

Concours	<5	>=5 <8	>=8 <10	>=10 <12	>=12 <15	>=15	AN
CAPLP	7	25	19	17	39	82	3
CAFEP	1	3	3	7	13	23	0
3 ^{ème} Concours public	2	3	3	0	3	3	0
3 ^{ème} Concours privé	0	0	2	1	4	7	0

4.3 OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

4.3.1 Les principaux éléments appréciés par le jury (fond et forme)

Concernant la 1^{ère} partie : présentation du parcours du candidat

Les prestations de qualité ont pour point commun :

- Un exposé de 5 mn de qualité, bien structuré autour des éléments saillants du parcours, avec une bonne maîtrise du temps imparti.
- Une mise en valeur cohérente du parcours professionnel.
- Une identification claire des compétences construites dans le parcours professionnel et une transposition vers le métier d'enseignant.
- Une explicitation claire des motivations pour le métier d'enseignant.
- Une maîtrise de la langue française avec un vocabulaire adapté et une communication verbale et non verbale de qualité.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concernant la 2^{ème} partie : mises en situation professionnelle

Les candidats remarquables ont :

- Pris soin de répondre à l'ensemble des questions posées dans le cadre de la mise en situation autour d'une argumentation et d'un propos clair et structuré.
- Réalisé une analyse réfléchie, pertinente et complète de la situation proposée dans ses différentes dimensions et se sont appuyés sur une solide maîtrise des enjeux et des principes éducatifs.
- Une solide connaissance des valeurs de la République et des principes juridiques mobilisés à bon escient.
- Formulés des pistes de solutions réalistes et pertinentes.
- Envisagé des réponses en plusieurs temps : à court (réponse à l'urgence), moyen et long terme (réponse éducative) ou envisagé des mesures préventives.
- Participé de façon constructive à l'échange avec le jury.

4.3.2 Les principales difficultés rencontrées par les candidats (fond et forme)

Appréciations sur le fond :

Concernant la 1^{ère} partie : *Présentation du parcours du candidat*

On constate :

- Une mauvaise gestion du temps liée à une volonté de présentation exhaustive du parcours sans distinction de l'essentiel et de l'accessoire ;
- Une présentation linéaire des expériences sans transposition au métier d'enseignant ;
- Des difficultés à faire le lien entre expérience antérieure et une projection dans le métier d'enseignant ;
- Des éléments de motivation peu clairs pour l'exercice du métier et une identification sommaire des compétences qui pourraient être mobilisées dans leur futur parcours d'enseignant. La notion de compétence n'étant, d'ailleurs, pas toujours maîtrisée ;
- Un manque de connaissances du métier d'enseignant (référentiel, droits et obligations), qui conduit à un échange parfois limité ;
- Les candidats déjà en situation d'enseignant contractuel ont parfois une maîtrise lacunaire de leur environnement de travail avec une connaissance très sommaire des instances et des parties prenantes avec lesquels ils ont été amenés à travailler.

Concernant la 2^{ème} partie : *Mises en situation*

D'une façon globale, les candidats en difficulté ont montré un manque de connaissances du système éducatif, des valeurs de la République, des principes juridiques et des instances et dispositifs au sein d'un établissement. Ces lacunes ne leur ont pas permis de conduire d'analyse pertinente des situations ni, de fait, de proposer des solutions réalistes.

On constate :

- Une analyse des situations insuffisamment approfondie, souvent limitée à de la reformulation, peu problématisée, sans perception des implications et des enjeux pour l'ensemble des parties prenantes. La gravité des faits n'est pas toujours



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

appréciée et mesurée par les candidats ;

- L'énumération d'un catalogue de valeurs sans explicitation et parfois sans lien avec le sujet. Une connaissance parfois très sommaire et limitée de la laïcité et de son contenu. Des confusions et amalgames entre certaines valeurs ;
- La formulation de solutions parfois inadaptées et sans lien avec les problématiques suggérées par les situations ;
- Une difficulté pour le candidat à identifier les liens avec les parties prenantes qui sont concernées par la situation (parents, vie scolaire, chef d'établissement...) ou l'identification même de ces acteurs ;
- Une connaissance approximative du système éducatif, de l'organisation générale d'un EPLE et des missions des personnels non enseignants de l'EPLE (assistante sociale, infirmière, DDFPT ...).

Appréciations sur la forme

Certains candidats n'ont pas su adopter la posture idoine que ce soit devant le jury ou dans la projection de leur posture professionnelle future.

Ont été relevés des propos imprécis, un vocabulaire inadapté et parfois un manque d'humilité déconcertant.

Certains candidats n'ont pas la posture attendue avec le jury le jour d'un concours (exemple : attitude familière, registre de langage inadapté).

4.4 CONSEILS AUX CANDIDATS

Une très bonne connaissance des droits et obligations des fonctionnaires, des exigences du service public de l'éducation ainsi que des valeurs de la république est indispensable mais elle n'est pas suffisante : le candidat doit pouvoir montrer comment il se les approprie, comment il compte les faire vivre et les faire partager. Il doit pouvoir s'appuyer sur ces valeurs et exigences pour analyser les mises en situation professionnelle qui lui sont proposées par le jury.

Ces dernières s'inspirant de situations réelles, le jury conseille au candidat une immersion dans un lycée professionnel afin d'y conduire des observations, rencontrer et échanger avec différents acteurs (équipe de direction, pédagogique, éducative) : il pourra ainsi apprécier la façon dont ces valeurs et exigences s'ancrent dans le quotidien d'un établissement scolaire.

Au cours de sa préparation, le candidat aura intérêt à :

- S'entraîner pour utiliser les 5' de présentation.
- Bien s'approprier le référentiel de compétences des métiers du professorat ainsi que les compétences, droits et devoirs attendus d'un fonctionnaire de l'Etat.
- Réfléchir aux motivations qui le conduisent à exercer le métier d'enseignant et se préparer à les exposer.
- Relier les expériences professionnelles antérieures aux compétences relatives au métier d'enseignant.
- S'informer sur le fonctionnement d'un EPLE, ses instances et le rôle des différents acteurs.
- Mieux connaître les dispositifs en lien avec les valeurs de la République (dispositif PHARE par ex).



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Au cours de l'épreuve, le candidat veillera à :

- Développer son analyse de la situation avant de proposer des actions et solutions
- Identifier les valeurs de la République et les principes réellement mis en jeu dans le cadre des situations posées et d'éviter ainsi la déclinaison d'un catalogue.
- Être à l'écoute des questions des membres du jury et à ne pas hésiter à prendre des notes.
- Adopter une posture adaptée au métier d'enseignant : tenue, langage approprié, vocabulaire précis, registre de langage adapté à la situation.
- Respirer profondément par exemple, pour atténuer le stress lié à la situation.

RAPPEL IMPORTANT: Le CAPLP est un concours national. Les candidats du public seront amenés à être nommés dans toute la France. Plusieurs jurys ont constaté l'étonnement de candidats à l'annonce de ce point

CAPLP EXTERNE/CAFEP CAPLP/ 3^{ème} Concours D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « Commerce-Vente »

Session 2023

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Epreuve de leçon - Coefficient 5

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : l'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

SUJET N° 5

Vous avez été affecté(e), en tant que professeur d'économie gestion option commerce-vente, dans le lycée professionnel « Alexandre BERARD » situé à Ambérieu en Bugey dans le département de l'Ain. Cet établissement est le plus grand lycée professionnel de la région Auvergne Rhône Alpes. Il accueille plus de 600 élèves et propose des formations dans le secteur Industriel et Tertiaire. La filière commerce-vente est récente et la région a financé la création d'un pôle spécifique pour que les élèves puissent travailler dans de bonnes conditions. A ce jour, le pôle possède deux magasins pédagogiques équipés d'une caisse tactile avec un logiciel de gestion intégré, une vitrine, une réserve, 4 salles informatiques de 15 postes et un chariot de tablettes numériques à la disposition des élèves sur réservation. Chaque salle possède un vidéoprojecteur.

L'équipe d'économie-gestion de l'établissement est composée de 5 enseignants dynamiques qui se partagent des classes de CAP EPC et de baccalauréat MCV option A et B. Ils ont mis en place un partenariat très actif avec « l'association des commerçants » d'Ambérieu en Bugey composée de plus de 90 partenaires.

Vous avez la responsabilité d'une classe de 28 élèves de première famille des métiers du commerce et de la vente dont vous partagez l'enseignement professionnel avec une collègue expérimentée. Vous disposez d'une heure en classe entière puis de 2 heures par groupe. Votre classe est dynamique avec une bonne participation en cours et un niveau scolaire très hétérogène. L'ensemble reste fragile car ils ont dû mal à s'investir à la maison. De plus, un bon tiers de la classe rencontre des difficultés lors de la mise en activité et refuse de travailler sans l'aide du professeur. Cependant, cette classe se révèle lors d'actions Internes à l'établissement comme la réalisation d'une vitrine ou encore l'accueil des parents lors de la « journée portes ouvertes » ou externes à l'établissement comme la vente de chocolat sur le marché ou l'implantation des chocolats dans le magasin Carrefour Market.

Dans le cadre de votre stratégie de formation, vous désirez aborder avec votre classe la compétence « Assurer les opérations préalables à la vente » et plus particulièrement « Participer aux opérations d'inventaires » (4A Animer et gérer l'espace commercial) lors d'une séance d'enseignement. Proposez une exploitation pédagogique de cette compétence.

Exposez et justifiez votre démarche : en vous appuyant sur l'extrait du référentiel et vos ressources, vous présenterez :

- les objectifs de la séance,
- la place de la séance dans votre progression pédagogique,
- le déroulement et les démarches envisagées,
- les activités ou missions proposées,
- les supports et outils utilisés notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects pédagogiques que vous jugerez utiles.

ANNEXE 1 : Extrait du référentiel- Groupe de compétence 4A : Animer et gérer l'espace commercial

Compétences détaillées	Comportements professionnels	Savoirs associés	Résultats attendus
<p>Assurer les opérations préalables à la vente</p> <p>Établir les commandes des produits auprès de la centrale d'achats et/ou des fournisseurs indépendants sélectionnés avec la hiérarchie, en tenant compte des contraintes</p> <p>Préparer les commandes des clients issues de l'omnicanal</p> <p>Veiller à la gestion rigoureuse des stocks et au réapprovisionnement en tenant compte des règles de sécurité et d'hygiène</p> <p>Réceptionner, contrôler et stocker les marchandises (quantitatif et qualitatif)</p> <p>Respecter les règles de valorisation des déchets et réduire le gaspillage</p> <p>Effectuer les relances et préparer les retours fournisseurs</p> <p>Établir le prix en fonction de variables commerciales données</p> <p>Étiqueter les produits et les sécuriser</p> <p>Enrichir et exploiter le système d'information commercial</p> <p>Comparer les résultats aux objectifs fixés et proposer des actions correctrices</p> <p>Participer aux opérations d'inventaire</p> <p>Identifier les invendus</p>	<p>Être dynamique</p> <p>Avoir le sens des responsabilités</p> <p>Être disponible</p> <p>Faire preuve d'un esprit d'équipe et d'adaptabilité</p> <p>Être organisé, méthodique et rigoureux</p> <p>Être vigilant</p> <p>Appliquer les règles d'économies d'efforts</p>	<p>Les caractéristiques des unités commerciales physiques et virtuelles</p> <p>La gestion des approvisionnements</p> <p>L'e-traitement des commandes dans le cadre de l'omnicanal</p> <p>La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité</p> <p>La réception et la livraison des marchandises</p> <p>Le stockage des marchandises</p> <p>Le traitement des déchets</p> <p>Le cadencier <i>Le SIC</i></p> <p>L'étiquetage et la sécurisation des marchandises.</p> <p>Les informations et la réglementation sur les produits</p> <p>La fixation du prix de vente</p> <p>Les inventaires</p> <p>Les différentes démarques</p> <p>Les indicateurs de gestion et d'exploitation</p>	<p>Le processus d'achat et d'approvisionnement est maîtrisé dans le respect des coûts et des délais impartis</p> <p>Les outils numériques utilisés sont pertinents et adaptés</p> <p>Les stocks sont optimisés</p> <p>La marchandise sensible est sécurisée</p> <p>Les dates limites de vente et de péremption des produits sont respectées</p> <p>L'état des stocks est correctement renseigné et analysé</p> <p>Les déchets sont valorisés et le gaspillage est réduit</p> <p>Les logiciels de gestion commerciale sont mis à jour</p> <p>L'étiquetage est conforme à la réglementation en vigueur</p> <p>Les axes d'amélioration proposés sont réalisables</p>

CAPLP externe/CAFEP/3^{ème} concours – SESSION 2023
Economie-Gestion option Commerce vente
Épreuve entretien

SUJET 1

Mise en situation 1 : Situation d'enseignement

Vous êtes professeur en classe de 1^{ère} Baccalauréat Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente et vous intervenez en Chef d'œuvre. Dans ce cadre, les élèves s'organisent en groupes de travail : chaque groupe est en charge de la réalisation de missions qui concourent à la réalisation du projet collectif. Vous constatez que deux élèves sont exclus de ces groupes au prétexte qu'ils ne seraient pas suffisamment performants.

- **Comment analysez-vous cette situation ?**
- **Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?**
- **Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?**

Mise en situation 2 : Situation de Vie Scolaire

« Vous êtes professeur(e) en Lycée Professionnel. Vous êtes témoin d'un attroupement d'élèves dans la cour : deux élèves de l'établissement que vous n'avez pas en classe se battent pendant que certains élèves filment la scène. ».

- **Comment analysez-vous cette situation ?**
- **Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?**
- **Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?**